

Dans le cadre de son programme de soutien continu à la pharmacie, Partenaires Pharmaceutiques du Canada est fière de vous proposer ce fascinant article de réflexions personnelles de Kory Sloan, pharmacien au Centre de détention provisoire à sécurité maximale d'Edmonton. .

Travailler auprès d'une clientèle captive.



Kory Sloan occupe sans contredit un poste de pharmacien hors du commun.

Sur un mur de son bureau, au Centre de détention provisoire d'Edmonton, se trouve une armoire de verre comme celles où les gens aiment habituellement conserver des trophées sportifs ou autres souvenirs. Cependant, la sienne contient plutôt des couteaux et des armes de fabrication artisanale qui ont été confisqués à des détenus. Bon nombre de ces armes sont faites à partir de manche de brosse à dents, de cuillère ou de brosse à cheveux.

« Les détenus font preuve de grande créativité, raconte Kory. J'ai même entendu parler d'individus qui ont tenté de faire entrer ce genre d'armes en prison en se les introduisant dans le rectum, dans le but de s'en servir plus tard pour régler un compte avec un autre détenu. Le vieux dicton, je présume, s'applique toujours – « quand on veut, on peut. »

Ne laissez surtout pas Kory Sloan vous convaincre que son travail est semblable à celui de n'importe quel autre pharmacien.

Le poste qu'il occupe est tout à fait unique en Alberta. Il est pharmacien, à temps plein, dans un établissement correctionnel provincial. Le Centre de détention provisoire est un établissement à sécurité maximale, un genre de

plaque tournante pour les personnes qui ont été arrêtées et qui attendent de subir un procès ou qui ont subi un procès et qui attendent que leur sentence soit prononcée. Le centre voit aussi passer les pires parmi les pires, incluant des délinquants sexuels et des meurtriers, mais Kory s'est habitué à ce milieu où il est en poste depuis 2007.

« Ce secteur de la pratique de la pharmacie est encore inexploré. Essentiellement, mon emploi a été créé lorsque j'ai été embauché, ajoute-t-il. Le roulement quotidien de la pharmacie était assuré par les infirmières. Elles faisaient un travail extraordinaire, mais elles n'ont pas de formation en pharmacologie, en dispensation et en gestion des stocks. Les achats et la gestion des stocks comptent pour une bonne partie du travail que je fais ici et il était impossible pour les infirmières de réussir à tout faire, en plus de toutes les autres responsabilités dont elles s'acquittent déjà. »

L'ajout d'un poste de pharmacien au personnel du Centre de détention provisoire a contribué à réaliser des économies considérables. Selon Kory, ce poste a aussi engendré des réductions de coûts importantes.

« Beaucoup de fonctions liées au poste de pharmacien ne pouvaient pas être remplies par les infirmières. Certains produits et services devaient alors être délégués aux soins d'une tierce partie ou achetés auprès d'une source extérieure. Je crois que lorsque le gouvernement s'est penché sur cette situation, il s'est bien rendu compte qu'il serait plus efficace et rentable d'avoir un pharmacien sur les lieux pour offrir ces services. Voilà pourquoi j'ai été embauché et cela semble bien fonctionner pour tout le monde. »

Bien que l'Alberta accorde à tous les pharmaciens admissibles un certain pouvoir de prescription (ils peuvent prolonger un traitement en cours, adapter ou ajuster une ordonnance au besoin et fournir des médicaments en situation d'urgence si aucune autre personne qualifiée n'est présente sur les lieux), Kory confie que, selon lui, son milieu bénéficierait largement si le pharmacien avait le pouvoir d'instaurer un traitement.

« Il arrive qu'aucun médecin ne soit présent sur les lieux. Qu'un autre membre du personnel ait le pouvoir de prescrire des médicaments allégerait la tâche des médecins et les délais d'attente des patients. En fin du compte, cela améliorerait le niveau des soins prodigués. J'ai hâte de voir le jour où j'aurai un pouvoir d'émission d'ordonnances plus complet. »

Il est étonnant de constater que Kory considère son emploi au Centre de détention provisoire comme le même type d'emploi qu'occupe tout autre pharmacien oeuvrant en milieu hospitalier. Il admet toutefois que le travail dans un établissement correctionnel comporte certaines facettes auxquelles la plupart des pharmaciens ne seront jamais confrontés.

« Nous comptons plusieurs personnes qui sont infectées par le VIH ou qui accusent de problèmes d'éthylisme, en plus d'un certain nombre de détenus sous traitement d'entretien au méthadone. Nous voyons aussi des cas d'infection grave en raison du style de vie à haut risque pratiqué par les détenus. »

« Le Service des admission, en bas, est un endroit plutôt intimidant. C'est notre aire de triage, à l'image un peu de celle d'un hôpital militaire, où les besoins en soins médicaux sont évalués à mesure que les détenus arrivent. Ils présentent



souvent des blessures graves – beaucoup de morsures de chiens policiers, d'os cassés et d'ecchymoses à la suite de poursuites en véhicules, et bien d'autres encore. Dans une certaine mesure, le Service des admissions sert aussi de Service d'urgence et peut devenir quelquefois un endroit frénétique. »

Bien que l'on puisse aisément dégager des différences évidentes entre les préoccupations d'ordre sécuritaire qui s'appliquent aux milieux hospitalier et carcéral, certaines circonstances ne vous viendraient par contre jamais à l'esprit. Par exemple, lorsqu'un détenu vient à l'unité des soins de santé pour recevoir une dose de méthadone, il est fouillé à la main à son arrivée, gardé en surveillance à vue pendant une demi-heure, puis fouillé à nouveau au moment de repartir. Pourquoi ? L'explication donnée par Kory en étonnera plus d'un.

« Il est arrivé que des détenus aient tenté de cacher des contenants de toutes sortes, comme un tube de dentifrice vide ou même un gant de caoutchouc, dans le but de régurgiter et de reprendre la dose de méthadone qu'ils venaient de recevoir pour la vendre ou la troquer à un autre détenu. La méthadone représente une marchandise de valeur ici. Nous devons nous assurer qu'il n'y a pas d'abus. Vous remarquerez aussi que nous n'utilisons ni pied à perfusion, ni désinfectant pour les mains, dans toutes les aires auxquelles les détenus ont accès. Les pieds à perfusion peuvent être utilisés comme une arme et les désinfectants pour les mains contiennent de l'alcool. Il existe un risque que les détenus les boivent ou y mettent le feu. »

Est-ce que Kory s'inquiète de sa sécurité personnelle ?

« Dans un endroit comme celui-ci, la sécurité passe au premier plan et les agents de correction font un travail extraordinaire pour préserver non seulement la sécurité du personnel, mais aussi celle des détenus. Il existe un esprit d'équipe incroyable. Nous nous trouvons dans des circonstances inhabituelles et nous devons pouvoir compter les uns sur les autres. Je dirais que, dans la plupart des cas, les détenus me respectent, moi et les autres membres du personnel. Après tout, ils savent bien que nous sommes là pour les aider. »

En plus d'occuper un poste tout à fait unique, Kory Sloan se trouve dans une position avantageuse pour laisser sa marque dans l'avenir de la pharmacie en milieu correctionnel au Canada. Le Centre de détention provisoire a été construit dans les années 70 pour abriter environ 300 détenus. Toutefois, sa population actuelle atteint près de trois fois ce chiffre. Voilà pourquoi le gouvernement a mandaté la construction d'un nouveau centre ultramoderne pour remplacer les installations actuelles et Kory s'est vu accorder un rôle significatif dans la conception du Service de pharmacie du nouveau site.

« Nous prévoyons des installations de pharmacie plus vastes, avec plus de personnel, un système de distribution centrale automatisée des médicaments, et toute la technologie qu'il est possible d'y appliquer, précise-t-il. Je souhaite qu'un poste de technicien soit aussi ajouté à cette pratique pour que je puisse me consacrer davantage au travail clinique. Je crois qu'une gestion adéquate des maladies et qu'un travail d'éducation pharmaceutique des détenus aideraient à faire diminuer leur dépendance à des services comme l'unité des soins d'urgence une fois qu'ils sont libérés. Nous n'en sommes qu'aux stades de planification, mais je trouve très stimulant de me trouver au premier plan de développements de cette sorte. »



Kory rappelle que l'avenir offre des perspectives plus qu'intéressantes à des jeunes pharmaciens qui souhaiteront œuvrer dans le secteur des Services correctionnels tant au niveau provincial que fédéral.

« L'emploi est fantastique. Il s'agit d'une pratique d'un nouveau genre au Canada qui allie tous les bons côtés de la pharmacie à la chance de travailler dans un environnement singulier et stimulant. Je me vois offrir une occasion unique d'explorer de nouvelles avenues, d'établir des politiques et d'influencer l'avenir de la pharmacie dans les Services correctionnels. En toute franchise, à peu près tout ce que nous faisons ici n'a jamais été fait ailleurs. »



45, chemin Vogell, bureau 200, Richmond Hill, Ontario L4B 3P6
Tél. : (905) 770-3711 Sans frais : 1 877 821-7724 Téléc. : (905) 770-4811
Pour plus de renseignements, visitez : PPCdrugs.com